



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Séminaire « Soutenabilités »

Cycle 1 - séance 2.1

« Face à la crise, quelles
politiques d'investissement
soutenables ? »

Présentation de la séance

Le mardi 19 mai 2020
De 14h à 16h
En web conférence



Enjeux

France Stratégie a lancé début février 2020 un séminaire sur les « soutenabilités » pour explorer les conditions dans lesquelles l'action publique pouvait aborder de front et de manière systémique, la pluralité des « insoutenabilités » qui se font jour sur différents plans (environnemental, social, démocratique, économique, territorial...). Ce cycle de séminaires, prévu pour se déployer jusqu'en 2021, a été profondément remanié par la crise du Covid 19. Nous avons lancé début avril **un appel à contributions** pour un « après » soutenable organisé autour de **sept axes thématiques**. Cet appel vise à animer la réflexion et recueillir les propositions pour préparer la sortie de crise et le modèle « d'après », et faire émerger des pistes, des principes d'un modèle d'action publique, en intégrant une vision de long terme. En plus de cet appel à contributions, nous reprenons avec cette web conférence les séances du séminaire en les articulant explicitement avec les enjeux nouveaux imposés par la crise sanitaire et la crise économique qui s'annonce. Après une **première séance sur les « concepts et terrains »**, cette web conférence s'intéresse aux indicateurs de soutenabilités dans les politiques d'investissement.

À l'heure des plans de relance massifs qui s'annoncent partout dans le monde pour amortir les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire et faire repartir les économies, la question à court terme des critères d'investissement qui prévaudront dans les arbitrages à venir est au cœur des débats. Quelles sont les marges de manœuvre pour que les plans de relance à venir résistent à la tentation de ne faire que du court terme et s'inscrivent dans une logique de soutenabilité ? Quels leviers et quels critères de soutenabilité pour flécher les investissements prévus dans les plans de relance dans la perspective d'un « après » soutenable ? Quelle coordination entre pays européens serait souhaitable pour y parvenir ?

Comment mettre en cohérence les mesures de relance conjoncturelles avec les objectifs de moyen-terme ?¹

Malgré l'ampleur des mesures de soutien à l'activité déployées par le gouvernement depuis le début de la crise, le confinement laissera des traces, tant chez les ménages que chez les entreprises, qui rendront nécessaire un plan de relance, lequel devra :

- › être annoncé suffisamment tôt pour cadrer les anticipations ;
- › garder un volet important de flexibilité pour tenir compte de l'incertitude spécifique à cette sortie de crise : (i) sur les comportements de consommation des ménages (ii) sur les contraintes d'offre qui affecteront encore certains secteurs (iii) sur l'évolution sanitaire dans le reste du monde ;
- › éviter les vieilles recettes et être conçu pour favoriser l'atteinte de nos objectifs de moyen et long terme.

Cela soulève de nombreuses questions sur les outils à utiliser, sur la nature des mesures à mettre en œuvre et sur l'échelon de gouvernance de ces mesures pour gérer la crise et préparer l'avenir en transformant le système économique vers un modèle soutenable :

- › Comment concilier dans ces plans de relance enjeux de court terme pour protéger l'activité économique et l'emploi, et enjeux de long terme pour faire de ces investissements des leviers de transformations vers un modèle de développement soutenable² ?
- › Les activités économiques n'ont pas réussi à réduire suffisamment leur contenu énergétique. Est-il possible de viser un découplage, relatif ou absolu, de la croissance économique d'une part et de la consommation de ressources et d'énergie d'autre part ? Comment un plan de relance peut-il y contribuer ?
- › De façon plus ciblée comment s'assurer que les mesures de relance ne ralentissent pas l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Faut-il conditionner les aides au respect d'objectifs de réduction des émissions ? Faut-il accompagner ces mesures d'une trajectoire garantie de prix du carbone ? Faut-il directement diriger les soutiens financier publics vers les investissements bas-carbone ?

Olivier Fontan, directeur exécutif du Haut Conseil au Climat présentera les principaux points du dernier rapport publié le 21 avril « Climat, santé : mieux prévenir, mieux guérir.

1. Extrait de la mise de jeu « **Quelle voie pour une économie soutenable ?** », appel à contributions France Stratégie post Covid

2. Voir notamment la tribune de Jean Pisani Ferry, Building a post pandemic world will not be easy, Project syndicate, 30 avril 2020

Accélérer la transition juste pour renforcer notre résilience aux risques sanitaires et climatiques », qui liste dix-huit recommandations pour une sortie de crise résiliente.

Les décisions d'investissement à l'heure de la crise : quelles perspectives au niveau européen ?

L'une des leçons des précédentes crises qui s'applique à la crise actuelle est que, dans de telles situations, il faut agir vite et de manière coordonnée, et notamment au niveau européen. Dix-sept ministres de l'environnement de l'Union européenne ont appelé depuis le 9 avril dernier à une « réponse européenne commune » à la crise actuelle dans le cadre du « Green deal » européen, et à « *accroître les investissements, particulièrement dans les domaines de la mobilité soutenable, de l'énergie renouvelable, la rénovation des bâtiments, la recherche et l'innovation, le rétablissement de la biodiversité et l'économie circulaire* »³.

En décembre dernier, la Commission européenne proposait en effet une feuille de route pour orienter l'économie européenne vers l'objectif de neutralité carbone en 2050 et, plus largement, vers le développement soutenable⁴. Ce « Green deal » s'appuie sur un plan de financement de 1 000 milliards d'euros sur dix ans, avec plusieurs effets leviers escomptés de la part des États membres comme de la BEI et du secteur privé (dans le cadre notamment du fond InvestEU⁵). Depuis 2018, la Commission européenne a fait du développement de la finance durable une priorité pour mettre en cohérence gestion financière et objectifs environnementaux et sociaux de l'Union. Elle a aussi adopté une taxonomie définissant les activités vertes qui, dès l'année prochaine, doit permettre aux investisseurs et aux entreprises de publier leur « part verte ». Cette innovation devrait aider à mieux flécher les dépenses publiques en faveur d'une transition socio-écologique. Pourtant la crise économique et sociale amenée par le Covid-19 conduit certains à remettre en cause la pertinence de cet agenda.

Notre deuxième intervenante, **Anne-Catherine Husson-Traore, Directrice Générale de Novethic**, dressera un tableau de cette ambition de reconstruction verte et des facteurs de résilience qu'apportent les stratégies de transition vers des modèles plus durables pour des secteurs vulnérables.

Grâce à des exemples concrets, elle décrira les tensions entre acteurs privés et publics qui opposent les priorités d'acteurs économiques très menacés à court terme avec celles de l'intégration des enjeux de soutenabilités de plus long terme. Dans

3. <https://www.climatechangenews.com/2020/04/09/european-green-deal-must-central-resilient-recovery-covid-19/>

4. Commission européenne (2020), "The European Green Deal", COM (2019) 640 final, p.2.

5. Pour la France, selon les estimations du think tank I4CE, un plan de sortie de crise intégrant le respect de la SNBC n'exigerait que sept milliards d'euros par an d'investissements publics, ces derniers impulsant eux-mêmes 19 milliards d'euros d'investissement supplémentaires annuel <https://www.i4ce.org/download/investissements-climat-dans-la-sortie-de-crise-covid19/>

cette bataille, le rôle des actionnaires engagés dans des politiques climat est clef et témoigne des possibilités qu'offre un alignement des investissements publics et privés sur des objectifs environnementaux.

Les indicateurs de soutenabilités dans les décisions d'investissement

Parmi les questions en débat, celle des outils à mettre en place pour orienter les politiques publiques dans leurs multiples dimensions illustre les tensions entre les objectifs et les temporalités de ces investissements. Quels indicateurs doit-on développer et utiliser et comment faire en sorte qu'ils guident concrètement les investissements et les politiques publiques aux niveaux national et communautaire notamment ?

Les grandes institutions financières publiques (Banque européenne d'investissement, Banque européenne de reconstruction et de développement, Caisse des dépôts et consignations, Agence française du développement) comme les acteurs privés se sont emparés du sujet des indicateurs de soutenabilités ces dernières années. L'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) ou de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) notamment dans les critères de choix d'investissement ou de projet de financement par ces grandes institutions financières les a incités à revoir leurs critères ex post mais aussi leur processus d'évaluation.

La finance dite « responsable⁶ » a connu une véritable progression, en particulier l'Investissement Socialement Responsable (ISR) qui rassemble toutes les démarches intégrant des critères extra-financiers ou ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les décisions de placements et la gestion de portefeuilles. À titre d'illustration, selon Novethic⁷, les encours des fonds durables ouverts aux épargnants français ont presque doublé, atteignant 278 milliards d'euros (Md€) à la fin de l'année 2019, contre 149 Md€ l'année précédente.

Comment ces initiatives peuvent-elles orienter les investissements qui s'annoncent dans le cadre des plans de relance ? Comment concilier dans ces critères des enjeux de court et plus long terme ?

Notre troisième intervenante, **Nathalie Lhayani Directrice de la politique durable du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations** nous expliquera comment les critères de soutenabilités articulés autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) sont aujourd'hui pris en compte dans les deux grandes activités de la CDC et comment ils peuvent être un levier pour des investissements soutenables dans le cadre des plans de relance : *via* le financement de projets avec l'utilisation d'une grille de cotation de projets qui a plusieurs dimensions de soutenabilités (avec depuis 2019 l'appropriation de la matrice des ODD pour définir et prioriser des objectifs, ainsi que des indicateurs de suivi), et *via* l'investissement dans des portefeuilles d'actifs en s'appuyant sur les critères ESG.

⁶ La finance responsable recouvre divers modes de gestion et inclut notamment l'investissement socialement responsable (ISR), l'économie sociale et solidaire (ESS), l'engagement actionnarial.

⁷ <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-34995-indicateur-donnes-novethic.pdf>